



## ÉCOLE SECONDAIRE ÉMILIEN-FRENETTE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

Procès-verbal

Le 5 février 2025 (en virtuel)

### 4.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE;

L'ouverture de la séance est proposée par Martine Chartrand.

### 4.2 VÉRIFICATION DU QUORUM;

PARENTS		MEMBRES DU PERSONNEL		COMMUNAUTÉ	
Patrice Fournier	X	Marie-France Bélanger	X		
Viviane Drapeau	X	Émilie Bouchard	X		
Valérie Desrosiers	Abs	Martine Chartrand	X	<b>ÉLÈVES</b>	
Valentin de Brito	X	Patrick Morissette	X	Maïa Goulet	x
Alexis Vaillancourt	X	Éric Girard	X	Maëllie Rochon-Chevrier	x
Jean-François Corbeil Grenier	X			<b>DIRECTION</b>	
Karine Gohier	X			Pauline Cyr	X
Christine Pelletier (substitut)	Abs			Isabelle Desbiens	X
Isabelle Ritchie (substitut)	X			Yvan L'Allier	X
Julie Provost (substitut)	Abs				

Prise de présence et constatation du quorum;

Mme Ritchie, membre substitut, n'aura pas droit de parole pour la soirée.

### **4.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

- Le point 4.10 « mesures dédiées et protégées 2024-2025 » sera traité avant que M. Fournier quitte la rencontre (après le suivi au procès-verbal - 4.5).
- Mme Cyr désire ajouter un sujet dans la section 4.12 : Information de la direction : nouvelle entente avec la compagnie Tecnic.
- Mme Chartrand veut ajouter un point dans les questions diverses : Le grand programmathon.

Mme Chartrand propose l'adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

**CE-004-20250205-16**

### **4.4 Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2024;**

Des corrections ou précisions sont demandées pour les points suivants:

- 3.8 : Ajouter le nom de famille de Mme Drapeau
- 3.9 : Tout comme cette année, l'enseignement du cours de CCQ se poursuivra en 3<sup>e</sup> secondaire au lieu de se donner en 4<sup>e</sup> secondaire.
- 3.11 : M. Girard déplore le fait qu'il n'y ait pas beaucoup de pédagogues
- 3.12 : Les informations concernant le « déboulage » n'ont pas été transmises aux parents des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire puisqu'ils ne sont pas touchés par cette nouvelle modalité. Tous les autres niveaux ont reçu l'information.

Mme Drapeau propose l'adoption du procès-verbal

Adopté à l'unanimité

**CE-004-20250205-17**

### **4.5 Suivi au procès-verbal;**

Aucun suivi au procès-verbal

#### **4.6 Parole à l'assemblée;**

Aucune parole à l'assemblée

#### **4.7 Parole aux représentants des élèves;**

Des sommes ont été recueillies lors de l'événement « Secondaire en spectacle » afin d'organiser des activités pour la Saint-Valentin. Les profits réalisés lors de la vente de fleurs à la Saint-Valentin seront utilisés pour des activités de fin d'année.

Dernièrement, les élèves ont été questionnés concernant les changements qu'ils aimeraient voir ou les activités qu'ils aimeraient vivre. Les résultats de cette consultation ne sont pas encore connus.

Notre technicienne en loisirs, Olivia Labrecque Fontaine, va rencontrer prochainement les élèves du conseil étudiant pour élaborer un questionnaire dans le but de sonder l'opinion des élèves de l'école.

#### **4.8 Parole au délégué du comité de parents;**

Les points suivants ont été discutés avec les membres du comité de parents :

- Besoin d'une résolution afin de proposer les membres du conseil d'établissement de l'école Émilien-Frenette pour la nomination des lauréats bronze et argent pour la fédération du comité de parents du Québec. Il s'agit d'une reconnaissance dans le but de souligner l'implication des parents bénévoles de notre conseil d'établissement.
- Consultation sur le cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire.
- Présentation du processus de traitement des plaintes et du protecteur de l'élève.

M. Vaillancourt Chartrand propose l'adoption de la demande de résolution

Adopté à l'unanimité

**CE-004-20250205-19**

#### **4.9 Calendrier scolaire, 2025-2026; (Approbation)**

Le calendrier scolaire 25-26 est sensiblement identique à celui de cette année.

- La journée d'entrée progressive pour les élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire est maintenue. Le prochain jour 1 au calendrier (11 septembre) sera une journée pédagogique pour eux.
- Les périodes d'enrichissement se poursuivront, mais dans un ordre différent. Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle (4-5) seront les premiers à vivre leur période d'enrichissement. De façon à les soutenir dans leurs choix futurs, nous trouvons pertinent le fait de travailler plus tôt dans l'année les compétences associées au profil de sortie soit : la prise de décision et la pensée critique.

Il est à noter que le projet des périodes d'enrichissement se déroule très bien, que les élèves participent activement aux activités qui leur sont proposées et que l'absentéisme lors de ces journées est comparable aux autres journées.

Mme Karine Gohier propose l'approbation du calendrier scolaire 25-26

Adopté à l'unanimité

**CE-004-20250205-20**

#### **4.10 Mesures dédiées et protégées 2024-2025 (Adoption);**

Chaque année, le montant total des mesures dédiées et protégées accordé par le ministère de l'Éducation doit être présenté aux membres du Conseil d'établissement afin qu'ils puissent confirmer que les sommes ont bel et bien été reçues par l'établissement.

Les ressources financières doivent, par la suite, effectuer une reddition de compte au ministère de l'Éducation en ce qui concerne le déploiement des mesures dans le cadre du budget initial.

En 2024-2025, la somme de 858 784\$ a été remise à notre école et déposée dans le budget initial conformément à ce qui a été annoncé précédemment.

Mme Drapeau propose l'adoption de ces mesures

Adopté à l'unanimité

**CE-004-20250205-18**

#### **4.11 Critères de sélection d'une direction d'établissement;**

M. Vaillancourt-Chartrand propose de reporter les critères de sélection d'une direction d'établissement inscrits au document de l'an passé de notre école.

M. Girard suggère d'ajouter dans la section « Relation avec le milieu » le fait que nous avons un horaire atypique avec des périodes d'enrichissement et d'études dirigées conférant ainsi un caractère unique à Émilien-Frenette

Mme Drapeau propose l'adoption du document

Adopté à l'unanimité

**CE-004-20250205-21**

#### **4.12 Information de la direction;**

- Période de réinscription et de choix de cours 2025-2026

Il y aura réinscription massive des élèves pour l'année 25-26 à compter du 14 février; la période de choix de cours suivra. Dans l'optique de permettre à tous les élèves provenant de milieux défavorisés de faire des choix en fonction de leur intérêt et non selon leurs moyens financiers, l'école Émilien-Frenette désire soutenir ces familles par l'octroi de bourses. De cette façon, les élèves pourront bénéficier des programmes ou options plus coûteuses comme : le programme Arts-études musique et l'option multisports.

Les parents du conseil d'établissement approuvent l'idée que la direction envoie un courriel à tous les parents des élèves de 6<sup>e</sup> année afin de les informer de cette possibilité.

- Déboulage

La vidéo d'information concernant les nouvelles normes de promotion au secondaire préparée par les ressources éducatives a été envoyée aux parents de tous les élèves de l'école.

Puisque tous les cours au 2<sup>e</sup> cycle devront être réussis pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, des mesures supplémentaires seront offertes aux élèves dès cette année (ex. : cours d'été ajoutés en 3<sup>e</sup> secondaire).

Les élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire seront exemptés. Ceux de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire ont été rencontrés lors d'une tournée des classes par la direction puisqu'ils sont directement concernés. Ultérieurement, les élèves du 1<sup>er</sup> cycle seront touchés par cette modification; ils se doivent d'être mis au courant.

- Augmentation de notre clientèle

Une augmentation de la clientèle est à prévoir dans les cinq prochaines années au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord. Il y aura ajout d'unités modulaires à Émilien-Frenette pour accueillir notre propre clientèle.

La validation des besoins pour répondre à la réalité des années futures est en cours.

- Nouvelle entente avec la compagnie Tecnic

Un nouveau contrat de trois ans avec Tecnic a été signé par la direction nous permettant d'obtenir 14000\$. Cette somme servira à financer des activités étudiantes.

#### **4.13 Sorties éducatives;**

M. Morissette présente une activité offerte aux élèves du programme Arts-études musique du 1<sup>er</sup> cycle. Le Musicfest se tiendra le vendredi 14 mars prochain.

Mme Chartrand propose l'adoption de l'activité musicale

Adopté à l'unanimité

**CE-004-20250205-22**

#### **4.14 Questions diverses;**

L'activité « Le grand programmathon » sera reconduite pour une deuxième année. Il s'agit d'une compétition de programmation de jeux vidéo gratuite s'échelonnant sur huit semaines. 25 élèves très motivés s'y sont inscrits. La compétition se tiendra le samedi 5 avril.

#### **4.15 Clôture de la séance.**

Mme Chartrand propose la levée de l'assemblée à 19h39

Adopté à l'unanimité

**CE-004-2025-02-05-23**